

Michel Dantin

Maire de Chambéry
Hôtel de ville
BP11105
73011 Chambéry cedex

Objet : Invitation à intervenir lors du débat public du mardi 12 février

Monsieur le Maire,

Lors de la cérémonie des vœux à la population du samedi 12 janvier dernier, vous avez annoncé votre intention de briguer un deuxième mandat à la mairie de Chambéry et vous aurez, bien sûr, à cœur de défendre votre bilan dans les mois qui viennent.

Pour l'heure, le débat national promis par le président de la République vous impose la lourde tâche d'assurer la bonne tenue des débats publics qui permettront l'expression apaisée de tous les citoyens.

Les thèmes proposés par le chef de l'État (dépenses publiques, organisation des services publics, transition écologique, démocratie et citoyenneté) trouvent une résonance dans une problématique locale : le parking Ravet.

En effet, des tensions existent autour de ce projet de construction d'un parking de 500 places proche du cœur historique de la ville. Aujourd'hui, plusieurs collectifs d'habitants s'y opposent.

Le Mouvement Citoyen a prouvé depuis plusieurs mois sa capacité à accueillir et écouter les habitants, comme sa volonté de valoriser la rencontre et le débat entre personnes exprimant des positions différentes voire opposées. Il s'inscrit aujourd'hui dans l'opportunité d'un débat national afin de susciter un échange apaisé et constructif permettant aux citoyens de mieux comprendre les enjeux de ce projet de parking.

Le Mouvement Citoyen veillera à ce que les convictions et le temps de parole de tous les intervenants soient respectés.

Tout comme vous, Chambéry a la primeur dans notre cœur. Notre démarche prend tout son sens dans l'engagement local. Conscients des enjeux et des responsabilités de chacun, nous nous adressons à vous aujourd'hui et comptons vivement sur votre présence le 12 février prochain au débat que nous organisons.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette demande et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Mouvement Citoyen du Grand Chambéry

P.J. Les modalités du débat

<https://chambecitoyenne.fr>

 [Mouvement citoyen grand Chambéry 2020](#)

 <https://mobile.twitter.com/DCitoyennes>

Les modalités du débat

Date

le mardi 12 février de 19h à 21h30

Lieu

A la Maison diocésaine, 2 place Cardinal-Garrone, Chambéry

Intitulé

“Faut-il un parking de 500 places quai Ravet ?”

Le débat public portera sur trois points :

- Comprendre : pourquoi ce projet de parking ? Avec notamment les interventions des personnes sollicitées.
- Débattre sans a priori : des arguments pour, des arguments contre.
Prendre de la hauteur : quels sont les enjeux du stationnement à l'échelle de l'agglomération ?
- Se positionner en tant que citoyen-ne-s.

Les Intervenant-e-s sollicité-e-s sont :

- Michel Dantin, *maire de Chambéry*
- Mme Nathalie Van, *présidente de l'Union commerciale et artisanale “Chambéry en ville”*
- Mme Marielle Thievenaz *du collectif “Faubourg Nézin”*
- M. Henri Dupassieux, *élu de l'opposition municipale à Chambéry.*

Les intervenant-e-s auront un temps de parole sur la partie “Comprendre”.